

Bugeaud

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

SESSION DE 1834.

DISCOURS

DE

M. LE GÉNÉRAL BUGEAUD,

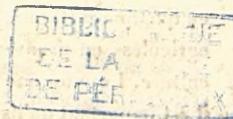
DÉPUTÉ DE LA DORDOGNE ,

*Sur les encouragemens à l'agriculture; dans
la discussion du budget du ministère du
commerce et des travaux publics, pour
1835.*

(Séance du 6 mai 1834.)

PZ 233

MESSIEURS ,



Jusqu'à présent les orateurs qui ont combattu mon amendement sans en avoir entendu le développement complet, puisque la question avait été remise à aujourd'hui, se sont bornés à dire que l'agriculture produisait trop, parce qu'on ne pouvait tout consommer.

M. Bastard de Kerguiffinec a combattu bien plus la loi de céréales que mon amendement; son argument est celui de M. Syrieys de Marinhac, qui prétendait aussi que l'agriculture produisait trop.

(2)

Non, Messieurs, l'agriculture ne produit pas trop, ainsi que l'a dit l'honorable orateur qui descend de la tribune; elle ne produit pas assez. Il n'y a que les céréales dont la production soit plus considérable que la consommation, et cela n'empêche pas que nous soyons inondés des céréales étrangères.

Je vous demanderai la permission d'achever le développement de mon amendement, concernant la question des comices agricoles; et je suis heureux que la question arrive au commencement d'une séance, parce que nous pourrons la traiter avec cette suite qui convient à une question aussi importante. C'est à ce titre, Messieurs, que je réclame votre attention, non pour satisfaire un vain amour-propre, mais parce que le sujet est digne de la captiver.

Permettez-moi, Messieurs, de revenir un instant sur ce que j'ai dit hier: la chambre était à la fin de la séance si peu attentive, que je suis obligé de me reprendre.

J'ai dit que l'allocation de 200,000 fr. n'était qu'un vote en quelque sorte moral; en excitant à la création des comices agricoles, on prouvera tout l'intérêt que l'on porte à l'agriculture. Les 200,000 fr. ne pourront pas être dépensés, mais il est important qu'ils soient inscrits au budget.

Vous comprenez donc, Messieurs, que c'est un vote moral que je vous demande en ce moment, et pas autre chose; car je le répète, il serait impossible de dépenser les fonds. Les comices d'agriculture ne pourront être organisés... J'invite M. le ministre du commerce à me prêter un peu d'attention (on rit) (*Une voix.* C'est la faute de M. Auguis, qui parle au ministre); c'est une chose qui le regarde particulièrement.

En supposant que l'allocation soit votée, elle ne pourrait

être employée qu'à organiser les comices agricoles pour 1835, conformément à une circulaire du ministre du commerce ; car vous ne voulez pas donner votre argent pour des comices qui ne fonctionneraient pas ; vous voulez l'employer d'une manière fructueuse.

Je vous ai dit hier que presque toujours nous nous étions occupés de lois politiques, et fort peu d'intérêts matériels ; que si quelquefois nous étions descendus à des intérêts matériels, nous nous étions occupés de la population des villes, et nullement de celle des campagnes, quoiqu'elle comprenne de 22 à 24 millions d'individus qui, par un travail des plus assidus, vivent la société et paient la plus grande partie des impôts.

Je déplore aussi que vos hommes d'état ne se soient pas plus occupés des questions relatives à l'agriculture. Je les excuse, parce qu'ils en ont été détournés par les événemens politiques et les attaques incessantes de la rue, de la tribune et de la presse. Nous voilà donc arrivés au point où nous avions laissé hier la question.

Messieurs, l'on a voté et l'on vote chaque année des fonds d'encouragement considérables pour le commerce, pour les arts, pour la musique, pour les théâtres ; et l'on ne fait rien, absolument rien pour encourager l'agriculture. Ce n'est pas que nous prétendions qu'on puisse nous encourager à coups de budget... (on rit) ; car il faudrait dix budgets comme le nôtre pour encourager l'agriculture.

Nous n'avons pas encore en France, surtout dans les campagnes, assez d'esprit public pour créer des comices agricoles, si nous ne recevons pas l'impulsion du Gouvernement ; et les 200,000 fr. que je demande ne seraient qu'une bagatelle comparés à l'importance de l'objet.

Il ne nous faut pas de gros votes financiers , mais une institution vivifiante.

Nous demandons aussi qu'on n'eulève pas une à une , par les tarifs des douanes , toutes les branches auxquelles nous pourrions nous accrocher pour varier nos cultures , car la variété seule peut donner des bénéfices.

Nous demandons que nos lois de douanes ne soient pas combinées toujours dans les intérêts des consommateurs des villes , parce que les intérêts des producteurs des campagnes sont intimement liés à ceux des consommateurs et producteurs des villes.

Enfin , nous demandons que le Roi lui-même , les princes , les fonctionnaires publics , s'occupent d'agriculture , qu'ils lui donnent cette grande impulsion qui est si nécessaire ; car il faut surtout faire aimer l'agriculture aux classes riches et aisées , afin qu'elles lui donnent cette impulsion intelligente qui doit la faire fleurir.

Il faut aussi la mettre en honneur , et je voudrais qu'on en fit un moyen pour arriver aux faveurs du Gouvernement , qu'on distribuât quelques récompenses honorifiques , quelques places , quelques emplois aux hommes qui se seraient le plus distingués dans l'agriculture.

Je demande en particulier que le ministre du commerce (car les mots sont plus importans qu'on ne le pense) veuille bien s'intituler aussi ministre de l'agriculture , et qu'en tête de ses lettres il mette : « Ministre du commerce et de l'agriculture. » (Marques d'adhésion.)

Eh , Messieurs , c'est pour votre mère nourrice que je vous parle ; elle ne vous visite qu'une fois l'an : vous pouvez bien lui accorder un moment d'attention à cette pauvre mère nourrice ! (On rit .)

Vous savez tous ce que c'est qu'un comice agricole. Je suis obligé de le redire, car on y a prêté si peu d'attention, et cela est si important cependant!... Un comice agricole, c'est une petite société d'agriculture, non pas théorique mais pratique, qui se charge d'appliquer sur la surface qu'elle embrasse dans son action ce qui convient mieux au sol, au climat, aux besoins commerciaux et aux habitudes de localité, car l'agriculture est essentiellement une science de localité : ce qui convient dans l'une ne convient pas dans l'autre.

Il n'y a que les habitans des lieux, les membres du comice agricole qui puissent faire choix du meilleur système à suivre.

L'agriculture n'est pas une chose aussi difficile qu'on se l'imagine généralement : elle se compose de principes fort simples ; elle est vaste dans l'ensemble, mais simple dans l'application locale.

Il suffit de faire un bon choix de ce qui convient pour la localité; et c'est tout au plus deux ou trois principes dont il faut exciter l'application, non seulement par des préceptes, mais encore par des exemples et des encouragemens.

Eh bien! voilà ce que fait le comice agricole, et voilà en quoi il diffère de la société d'agriculture ; celle-ci fait des mémoires, des recherches scientifiques qui, la plupart du tems, n'arrivent pas au cultivateur chargé d'appliquer. Ces mémoires tombent dans les mains d'hommes savans qui se bornent à les lire dans leur cabinet et n'appliquent jamais. Le comice agricole est essentiellement applicateur.

Chaque membre du comice est jaloux de donner sur sa propriété quelques exemples des cultures qu'il préconise, qu'il récompense ; et il est impossible qu'un paysan fasse un pas pour aller à la messe, à la foire, au marché, sans

rencontrer sur la route quelques-uns des exemples de culture pour lesquels on lui donne des préceptes ou des récompenses.

Le comice agricole ne doit embrasser qu'un canton. Je suis bien aise de le dire à cette tribune ; car on croit assez généralement qu'il serait convenable que le comice embrassât un arrondissement. Cette étendue est trop considérable, on ne trouve pas assez de zèle lorsqu'il s'agit de parcourir un arrondissement entier.

Il faudrait plusieurs jours aux commissaires chargés de visiter les cultures, et le zèle ne va pas jusqu'à découcher, à abandonner ses affaires pendant trois ou quatre jours pour faire les affaires du public. Les fêtes agricoles exercent une très-grande influence d'opinion. Si vous faites des fêtes agricoles dans le chef-lieu de département, peu de paysans s'y rendront ; faites-les dans les cantons, tous les paysans iront. Ces fêtes excitent une grande émulation. Il est impossible que la réunion de tous les cultivateurs par cantons, dans des principes communs, dans une théorie commune, appliquant d'une manière uniforme, ne fasse pas prospérer l'agriculture.

Déjà plusieurs cantons de France ont formé des comices agricoles ; ces institutions ont produit une amélioration sensible et rapide dans l'agriculture. La discussion qui a eu lieu dans cette enceinte en 1832 a produit le meilleur effet. J'ai reçu plus de cent cinquante lettres qui me demandent des renseignemens pour organiser des comices agricoles. Il y en a huit dans le département de la Dordogne, sept dans le département de la Vienne ; enfin il y a une tendance marquée vers les comices ; eux seuls pourront faire faire des progrès rapides, et nous avons besoin d'aller vite pour guérir les maux qui affligent la société.

L'agriculture est si misérable qu'elle se trouve au-dessous de l'art des fabriques. Qu'est-il arrivé ? c'est qu'elle n'a pas

pu rétribuer l'ouvrier comme à la ville, et alors les ouvriers ont quitté les campagnes, et sont venus s'agglomérer dans les cités, où souvent ils ont été dangereux ; car, toutes les fois que le travail a manqué, ces quantités d'ouvriers sont devenues un danger politique.

Nous avons donc le plus grand intérêt à faire prospérer l'agriculture pour rétablir l'équilibre entre elle et les fabriques, afin de retenir dans les champs cette population qui court à la ville chercher un état plus heureux. Mais pour cela il faut que l'agriculture fasse des progrès, il faut qu'elle puisse mieux rétribuer le travail et satisfaire les besoins créés par la civilisation.

Les comices, Messieurs, sont, à mon avis, le meilleur moyen d'arriver à ces résultats. J'ai soigneusement examiné les théories politiques et industrielles qui ont été successivement mises en avant, qui annonçaient qu'elles allaient résoudre le problème.

Les théories politiques, telles, par exemple, que le vote universel, sont d'une impuissance complète. Les théories industrielles, telles que je les ai vues, peuvent bien restaurer quelques parties de l'édifice ; mais, Messieurs, l'agriculture seule peut en consolider les bases.

Ici, Messieurs, je m'appuie de l'autorité d'un grand nombre d'hommes célèbres ; et je demanderai à la chambre la permission de lui lire une lettre de Frédéric II, roi de Prusse. J'espère, Messieurs, que vous prêterez quelque attention à cet homme célèbre, puisque l'orateur ne peut pas la captiver. (Mouvement en sens divers ; attention.)

Extrait d'une lettre de Frédéric II, roi de Prusse, au surintendant de son royaume.

« De toutes les professions, c'est celle qui est la plus utile

à l'homme dans un Etat, qui le nourrit, qui l'enrichit, et la force réelle d'une nation est celle qui a pour base l'agriculture, parce qu'elle est au-dessus de tous les accidens étrangers.

» Si j'avais un homme qui me produisit deux épis de blé au lieu d'un, je le préférerais à tous les génies politiques.

» Les relations de la Chine parlent de la cérémonie d'ouvrir les terres, que l'empereur fait tous les ans; on a voulu exciter les peuples au labourage par cet acte solennel: de plus, l'empereur est informé, chaque année, du laboureur qui s'est le plus distingué dans sa profession; il le fait mandarin de 8^e ordre; il a le droit de manger chez le vice-roi, et son nom est mis en lettres d'or dans une salle publique.

» Chez les anciens Perses, le 8^e mois, nommé *chorem-rus*, les rois quittaient leur faste pour manger avec les laboureurs, regardant ces institutions admirables pour encourager l'agriculture. Tout, en effet, dépend et résulte de la culture des terres; elle fait la force intérieure des Etats; elle y attire la richesse du dehors.

» Toute puissance qui vient d'ailleurs que de la terre est artificielle et précaire, soit dans le physique, soit dans le moral. L'industrie et le commerce, qui ne proviennent pas également d'un pays, surtout en premier lieu, sont au pouvoir des nations étrangères, qui peuvent, ou les disputer par émulation, ou les ôter par envie, soit en établissant la même industrie chez elles, soit en supprimant l'exportation de leurs matières ou l'importation de ces matières en œuvre.

» Vous accorderez donc, Monsieur le surintendant, une protection aux campagnes plutôt qu'aux villes; je regarde les unes comme des mères et des nourrices toujours fécondes, et les autres comme des filles souvent ingrates et stériles.

» Vous favoriserez la multiplication de toutes les espèces de productions par la circulation la plus libre. Tous les hommes tiennent alors ensemble aux campagnes et aux villes ; les provinces se connaissent et se fréquentent. Les prés favorisent le labourage par les bestiaux qu'ils engrangent, la culture des blés encourage celle des vins, en fournissant une substance toujours assurée à celui qui ne sème ni ne moissonne, mais plante, taille et cueille.

» Une fois l'agriculture perdue, plus d'industrie, plus de commerce, plus d'arts mécaniques, plus de sciences, plus de bons principes, de police et d'administration, car tout se tient dans la nature et dans la politique.

» Vous aurez, pour cette partie du peuple qui est si nécessaire à l'Etat, les sentimens qu'avait le bon Henri IV et que j'ai moi-même, lorsqu'il voulait *que tous les laboureurs eussent le dimanche une poule au pot.* »

Permettez-moi, Messieurs, de revenir sur quelques passages de cette lettre remarquable : « Si je trouvais un homme qui produisit deux épis de blé au lieu d'un, je le préférerais à tous les génies politiques. » Cela est vrai, Messieurs : la véritable politique, la véritable liberté, c'est de donner au peuple le bien matériel ; que lui importent, en effet, les droits politiques s'il n'a pas de pain, pas de meubles, rien de ce qui est nécessaire à la vie ? La liberté ne serait qu'un vain mot à l'usage des folliculaires et des ambitieux de toutes les classes et de toutes les couleurs, si elle n'aménait pas pour les masses le bien-être matériel. Peu importent au peuple le vote électoral, le suffrage universel, s'il n'a pas de pain, s'il n'a rien de ce qui est nécessaire à la vie. Il s'embarrasse fort peu de ses droits politiques ; l'agriculture seule peut lui donner une amélioration, non pas celle que rêvent les démagogues, qui conduirait à abaisser les classes élevées au niveau de la

moins élevée, mais cette amélioration générale qui fait que toutes les classes à la fois s'élèvent d'un ou deux degrés sur l'échelle sociale; car porter tout le monde au sommet est impossible. (Très-bien! très-bien!)

« Vous accorderez donc, Monsieur le surintendant, une protection aux campagnes plutôt qu'aux villes; je regarde les unes comme des mères et des nourrices toujours fécondes, et les autres comme des filles souvent ingrates et stériles. »

Ce paragraphe, Messieurs, pourrait recevoir une interprétation sâcheuse s'il n'était corrigé par les paragraphes qui le suivent :

Certes, les villes produisent comme les campagnes, et leur sont aussi nécessaires que les campagnes aux villes. Celles-ci sont loin d'être improductives; il faut donc faire marcher de front les villes et les campagnes.

Le Roi philosophe s'empresse d'ajouter :

« C'est à la racine que je veux arroser l'arbre, les villes ne pouvant être florissantes que par la fécondité des champs.

» Favoriser les arts et négliger l'agriculture serait ôter les fondemens d'une pyramide pour en éléver le sommet. »

Mais, Messieurs, c'est ce que nous avons fait constamment; nous avons arrosé l'arbre par ses feuilles, au lieu de l'arroser par ses racines. Nous avons favorisé les villes, nous avons favorisé les arts, et nous n'avons pas favorisé les campagnes; et c'est évidemment parce que l'agriculture est restée sans encouragement qu'il en est résulté de très-grands malheurs pour le pays.

Nos fabriques ont trop produit, parce que les agriculteurs sont restés pauvres, parce que les agriculteurs n'ont pas pu consommer. Mais si les agriculteurs étaient plus riches, les

fabriques cesseraien t de produire trop ; je dis plus , elles ne produiraient pas assez.

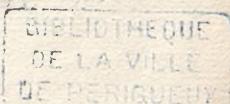
Il est prouvé que si chaque paysanne portait , seulement le dimanche , une robe de soie , il faudrait que les fabriques de Lyon fussent doublées ou même triplées.

La meilleure manière d'arroser l'arbre dans ses racines , c'est d'encourager les comices agricoles. C'est là une véritable association , une véritable association politique et libérale ; et je ne crains pas , quoi qu'on en ait pu dire , que le Gouvernement interdise jamais celles-là. On n'y parlera pas aux peuples de certains droits politiques avec lesquels ils ne peuvent que se suicider ; mais on leur enseignera la science plus utile , plus libérale de produire deux épis au lieu d'un , deux bœufs au lieu d'un , deux veaux au lieu d'un , deux moutons au lieu d'un. (Mouvement divers.)

Cela est très-vulgaire assurément pour nos politiques de clubs et de journaux , mais c'est très-libéral ; c'est là la véritable liberté , c'est celle que le peuple saura apprécier. La misère est le seul esclavage que craigne le peuple français ; jamais aucun peuple n'a été plus libre ; faisons qu'il soit aussi le plus heureux , le plus riche. Ce n'est pas seulement un résultat matériel que nous devons attendre des comices , mais encore un résultat moral des plus importans.

Je crois qu'il serait de la plus haute importance que l'agriculture pût devenir une profession qui occupât nos jeunes gens , lesquels , à défaut d'emploi , ne rêvent que journaux , émeutes et insurrections.

Quand l'agriculture sera mieux comprise , ce sera une véritable science à la portée de tout le monde ; elle deviendra une profession ; une foule de jeunes gens qui se font avocats sans causes et médecins sans malades resteront dans les champs.



Ne trouvant pas à se casser, ils tourmentent le pays jusqu'à ce qu'ils aient trouvé une petite ou une grosse place.

Je ne saurais trop le répéter, l'avenir du pays est dans une meilleure exploitation du sol : notre commerce, notre industrie ne peuvent espérer de meilleurs débouchés ; partout ils trouvent une guerre de concurrence. C'est donc sur les 24 millions d'agriculteurs qui ne consomment presque rien de nos fabriques, que l'on doit compter pour l'écoulement de nos produits : ce sera une assez belle conquête. Alors vos fabriques ne produiront pas trop. Si tous les comices agricoles étaient organisés dans tous les cantons de la France, il y aurait cent cinquante mille associés pour l'agriculture, ou capacités sociales, presque autant que d'électeurs ; et pour mon compte je désirerais fort que dans la loi électorale on dit : « Nul ne sera électeur, s'il ne fait partie du comice agricole de son canton. » (On rit.) Alors, Messieurs, vous verrez venir le goût de l'agriculture, on sera agriculteur par mode, par sympathie, par moutonnerie. (Nouveaux rires.)

Alors les capitaux qui manquent à l'agriculture ne lui manqueraient plus ; car quand on aime quelque chose, on ne craint pas de lui consacrer des fonds. Quant à moi, je ne place jamais mon argent, parce que je suis impatient de le dépenser dans la terre, parce que j'aime l'agriculture. Si vous la faisiez aimer, elle ne manquerait pas d'argent. Elle en manque en ce moment, pourquoi ? parce que l'agriculture a été mal faite jusqu'à présent. Ce serait une mauvaise manière de placer ses fonds que de les y consacrer, et on préfère les placer sur les fonds publics. Eh bien ! l'argent qui est placé sur les fonds publics, il faut le faire retourner vers les champs.

Je le répète, Messieurs, il y a une tendance générale vers l'agriculture. Le bon sens national a compris que c'était là

qu'était notre avenir, et de toutes parts on s'en occupe ; mais il n'y a encore que les sommités qui prennent ce soin ; ce n'est pas encore généralement répandu et il faut qu'une grande sanction législative vienne donner le mouvement à cette tendance. Eh bien ! le vote moral que je vous demande amènera ce résultat. Ce n'est qu'un vote moral, car M. le ministre du commerce n'aura pas à dépenser les 200,000 fr. Ce crédit sera annulé en grande partie. Ne vous effrayez pas, car la somme ne sera pas dépensée ; et quand elle le serait, ce ne serait pas un malheur, au contraire. Je paierais volontiers le double de mes impositions pour obtenir ce résultat. Mais il est impossible que dans ce moment on dépense ces 200,000 fr. ; ce n'est qu'un chiffre moral que je vous réclame.

Ainsi, Messieurs, que le Roi, que les fonctionnaires publics, que les députés, que les pairs, que les hommes de guerre, que les hommes de loi, que tout le monde enfin pousse à l'agriculture, à la création des comices agricoles ; car tout se tient dans l'ordre politique et moral, et l'agriculture soutient tout.

Messieurs, votre principale sollicitude, je le sais, est fort louable, elle vous porte à la diminution de l'impôt.

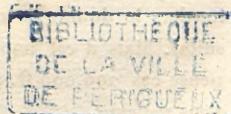
Mais, Messieurs, ce que je demande tend à diminuer les impôts ou du moins à les rendre plus légers. Aucun gouvernement ne peut vous dispenser de payer des impôts, quelle que soit sa forme, qu'il soit ou républicain, ou oligarchique, ou démocratique, etc. (on rit) ; aucun ne peut vous dispenser d'impôts. Eh bien, Messieurs, les progrès agricoles font mieux que de les supprimer, ils les rendent inseuables.

L'introduction du trèfle dans certain canton, dans le mien par exemple, a fait produire et vendre trois fois plus de bestiaux qu'avant qu'il y fût cultivé, et il ne faut pas

les deux tiers de ces ventes pour payer les impôts : l'introduction du triste les a donc rendus infinitiment légers.

Ainsi, ce que je propose aura pour résultat non de réduire l'impôt, mais de le rendre facile ; ce qui est un résultat préférable à quelques économies de 30 ou 40,000 fr. qu'on essaie de faire sur le budget.

Dans l'intérêt même de l'impôt, je persiste donc pour l'adoption de mon amendement. (Marques nombreuses d'assentiment.)



(Extrait du *Moniteur* du 7 mai 1834.)

De l'imprimerie de M^{me} V^e AGASSE, rue des Poitevins, n^o 6.

